



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AUX ÉVÊQUES DE BELGIQUE
EN VISITE «AD LIMINA APOSTOLORUM»**

Vendredi, 3 juillet 1992

Monsieur le Cardinal,

Chers Frères dans l'Épiscopat,

1. Soyez les bienvenus dans la maison de l'Évêque de Rome qui est heureux de vous accueillir aujourd'hui en raison des liens d'unité et de communion qui unissent tous les évêques, successeurs des Apôtres, autour du successeur de Pierre. Je remercie votre Président, Monsieur le Cardinal Godfried Danneels, pour la présentation qu'il vient de faire de quelques aspects de votre charge et des préoccupations qui vous sont communes. Je souhaite que votre visite «ad limina», ce pèlerinage, qui vous rappelle l'origine apostolique de votre ministère épiscopal reçu par grâce, ravive la mission pastorale qui est la vôtre au service du peuple de Dieu qui est en Belgique.

2. De theologische reflectie en het theologisch onderzoek maken deel uit van de traditie van de Kerk van België. De Katholieke Universiteit speelt daarin een grote rol. De docenten hebben de opdracht om, voor zowel de priesters als voor het geheel van de leken, een verstaan van het geloof te ontwikkelen, die aan eenieder het christelijk dogma doet begrijpen, om het persoonlijk geloof te bevestigen en om iemand tot getuige te maken van het Evangelie. In uw vijfjaarlijkse verslagen heeft u opgenoemd de talrijke inspanningen welke zijn ondernomen op het terrein van de intellectuele en geestelijke vorming. In dit verband bestaat er de permanente vorming, in het bijzonder onmisbaar voor hen die zijn geroepen tot de priesterlijke en diakonale dienst. Wilt u hen allen zonder ophouden uitnodigen om de noodzakelijke tijd te nemen voor studie. Zij zullen er een nieuwe bron vinden voor het onderricht waarmee zij belast zijn in de catechese en in de zondagshomilieën. Maar deze vorming maakt ook een verdieping van het geestelijk leven noodzakelijk, welk een essentiële dimensie is van het christelijk leven en van de zending van de

gewijde bedienaren. Het Evangelie dat wordt gelezen en overwogen, is het eerste criterium van onderscheid voor de priesterlijke dienst en voor het pastorale werk; zij die zich hierin verdiepen kunnen op de juiste wijze de gebeurtenissen interpreteren, zoals ik dat onlangs in herinnering heb gebracht in de apostolische exhortatie *Pastores dabo vobis*. Hoe zou men immers de grootsheid van de liefde van God kunnen vatten indien men zelf niet de tijd zou nemen om, in de intimiteit van het gebedsleven, te luisteren naar de goddelijke Meester? «Gij zijt het zout der aarde. Maar als het zout zijn kracht verliest, waarmee zou men dan zouten?» [2].

Daarom ook verheug ik mij over de recente vertaling in de nederlandse taal van het getijdengebed. Dit is het gebed van de Kerk dat, puttend uit de schat van de traditie, de Heer vraagt om hulp, Hem dank brengt en Hem de wereld voorlegt waarin wij ons bevinden, opdat de Geest de werkers van het Evangelie begeleidt en dat God groei geeft aan datgene wat de mensen ondernemen. Wilt u de priesters, diakens, de mannelijke en vrouwelijke religieuzen herinneren aan de noodzaak van dit dagelijkse gebed; indien dit er niet zou zijn, zou dit een gemis zijn in de zending van de Kerk. Door haar onophoudelijk gebed, op uitnodiging en naar het voorbeeld van Christus, verheft de Kerk de wereld.

Pour la prochaine année pastorale, vous avez choisi, avec bonheur, comme thème commun à tous les diocèses de Belgique «l'année du Seigneur», afin de redonner sa place à la vie liturgique et sacramentelle, qui est au cœur de la vie des paroisses. Les différentes fêtes rythment le temps de l'Église et permettent de dévoiler l'ensemble du mystère chrétien. L'assemblée dominicale est ce temps où la communauté rassemblée reçoit de son Seigneur la vie en abondance et la mission d'en être témoins. Je sais combien le clergé a à cœur de communiquer, par un enseignement catéchétique et homilétique, le sens des célébrations pour que les chrétiens puissent en retirer tous les fruits. En particulier, j'invite chacun à méditer le don que le Christ nous fait en nous dispensant les sacrements, par son Église, et tout d'abord l'Eucharistie et la Pénitence où l'homme est racheté et pardonné. Que chaque communauté s'interroge sur la place qu'elle fait à la liturgie et à la célébration des sacrements, dans le respect des rites voulus par l'Église, dont il importe de mesurer la plénitude!

3. Dans votre pays, comme dans beaucoup d'autres du continent européen, la faiblesse du nombre de séminaristes demeure alarmante. Mais on ne doit pas désespérer, d'autant que vous recevez des jeunes qui sont, pour la plupart, déjà mûrs: ils ont effectué des études profanes ou quelques années de travail qui les ont préparés à être des serviteurs de l'Évangile auprès de leurs contemporains. Grâce à une formation philosophique et théologique profonde, objet de votre vigilance, ils deviendront vos collaborateurs soucieux d'annoncer la Bonne Nouvelle en tenant compte de la culture de leur temps. Nous nous rappelons le Cardinal Cardijn, au XXVème anniversaire de sa mort. Il avait la passion de l'Évangile qu'il faut greffer dans la culture des hommes de son temps. Mais la formation ne pourra conformer les séminaristes à leur mission sacerdotale et unifier leur être que dans la mesure où leurs formateurs leur donneront les moyens de vivre une vie spirituelle sacerdotale enracinée sur la *lectio divina*, la récitation de l'office divin et

la célébration quotidienne de l'Eucharistie, source et sommet de la vie du prêtre.

4. Dans la société sécularisée qui professe parfois un humanisme athée incapable de rendre compte du sens de l'homme et de l'histoire, le témoignage des fidèles, expression concrète du sacerdoce des baptisés, est urgent, car l'amour du Christ que nous avons découvert doit être vécu et communiqué aux hommes qui attendent la parole de vérité. Chacun est appelé à vivre son baptême et à professer la foi de l'Église au Christ, le Rédempteur du monde. Le témoignage passe par la parole pour rendre compte de l'espérance chrétienne, mais aussi par une vie conforme aux exigences évangéliques et à la tradition de l'Église telle qu'elle est sans cesse reprise par le Magistère apostolique, ainsi que par la pratique de la charité. La foi et sa mise en pratique dans la vie morale ne peuvent être laissées à l'appréciation subjective, chacun retenant ce qui lui convient ou choisissant les personnes avec lesquelles il veut vivre en Église. Cela crée une situation de relativisme dogmatique et moral qui peut engendrer de graves préjudices, dénaturer la vérité objective du donné révélé et diviser les communautés.

Vous veillez à la formation intellectuelle et spirituelle des laïcs qui les aide à grandir dans leur vie chrétienne. Comme le montre la parabole du semeur[3], une foi qui ne s'enracine pas dans une recherche incessante, en relation intime avec le Christ, court le danger d'être étouffée par les réalités du monde. Ainsi, forts de l'approfondissement de leurs connaissances et de leur expérience spirituelle, les chrétiens auront davantage le souci de manifester et de défendre les valeurs évangéliques authentiques dans tous les domaines de leur existence, et notamment dans la vie politique, économique et sociale, dont ils sont les principaux évangélistes. Ceci est d'autant plus important en ces années de fin de siècle où nous nous acheminons vers une organisation inédite de l'Europe, où se tissent des liens nouveaux entre les États qui la composent mais aussi avec les autres continents, organisation qui nécessite la promotion de la dimension morale des relations humaines.

Les baptisés, en tant que membres du Corps du Christ, ont à prendre une part spécifique à la mission de l'Église sous la conduite des pasteurs qui représentent le Christ-Tête[4]. Les critères d'ecclésialité que j'avais énoncés dans l'exhortation apostolique *Christifideles Laici*[5], pour les associations de laïcs, peuvent aussi permettre de préciser les rôles des partenaires dans la mission, afin d'éviter des situations rendues difficiles par l'imprécision du statut des personnes engagées dans les tâches apostoliques. Il ne peut y avoir de mission fructueuse sans une relation organique entre les laïcs et les ministres ordonnés, relation de confiante collaboration où les attributions ne sont pas interchangeables. Par exemple, les conseils pastoraux sont un des lieux importants de cette collaboration. À chacun, en fonction de son état de vie et de sa vocation, revient une tâche spécifique dans la communauté. Le sacrement de l'ordre, parce qu'il est d'institution divine et qu'il est le signe visible du Christ qui conduit son Église avec amour, confère à ceux qui l'ont reçu la charge du service[6] et le pouvoir de gouvernement[7], auquel peuvent collaborer les fidèles laïcs.

5. Dans votre pays, beaucoup d'enfants et de jeunes sont scolarisés dans l'École catholique. Elle remplit un réel service public que les instances politiques locales et nationales ont à cœur de soutenir par des aides appropriées. Des familles éloignées de la foi catholique, ou provenant d'autres confessions religieuses, font confiance aux établissements de l'Église pour la qualité de leur enseignement. Portez les encouragements du Pape à tous ceux qui participent à cette belle tâche de l'éducation de la jeunesse. Ils ont conscience que la communion avec la hiérarchie doit les aider à maintenir la spécificité éducative des établissements, sans cesser d'accueillir l'ensemble des jeunes qui veulent bénéficier de leurs compétences. Rappelez-leur que tout enseignement, même le plus technique ou le plus scientifique, peut être l'occasion, par l'approche qui en est faite, de transmettre les valeurs chrétiennes inspirées de l'Évangile. Grâce à la médiation du regard que les adultes portent sur lui, tout jeune devrait découvrir le Christ qui veut l'aider à développer le meilleur de lui-même, et à préparer au mieux son avenir humain et professionnel, pour répondre à sa vocation propre. L'école est aussi un lieu où les jeunes forment leur conscience morale. La direction et l'animation des établissements s'exercent sous votre responsabilité de pasteurs, et il vous appartient de veiller à ce que les enseignants aient une vie conforme à ce que croit et enseigne l'Église.

6. L'année 1988, que vous aviez proclamée «Année de la famille», a donné un élan nouveau à la pastorale familiale. Dans vos diocèses, des prêtres et de nombreux couples s'emploient à guider les jeunes dans leur croissance affective, et à accompagner les fiancés qui se préparent au bel engagement du mariage chrétien. Ils aident aussi les couples dans les temps difficiles qu'ils peuvent connaître. Qu'ils soient remerciés pour ce travail qu'ils accomplissent inlassablement. Dans votre pays, le nombre des divorces ne cesse de croître, occasionnant pour les couples eux-mêmes et pour les enfants de graves traumatismes et de profondes souffrances. Le mariage chrétien rappelle que la relation conjugale ne peut reposer sur la simple recherche du plaisir. Elle est fondée sur l'engagement libre et définitif des deux conjoints. Je n'ignore pas que, dans son existence, tout couple vit des temps de joies et des temps d'épreuve qui conforment son histoire à l'expérience pascale du Sauveur, expérience où se mêlent la douleur du Vendredi saint et la lumière du matin de Pâques. Ces temps sont nécessaires à la purification et à la maturation de l'amour. Vous m'avez exprimé votre souffrance et celle de beaucoup de vos diocésains à propos de la nouvelle législation sur l'avortement, face à laquelle des personnes ont eu un comportement courageux et prophétique. L'Église est invitée à manifester, à temps et à contretemps, la grandeur de toute vie humaine qui naît d'un acte d'amour responsable, où les conjoints sont appelés, par le Créateur, à collaborer à la création. Le véritable bonheur vient du don de la vie.

Dans vos diocèses, des hommes et des femmes s'emploient à soulager la souffrance des blessés de la vie et de l'amour, pour qu'ils découvrent la tendresse de Dieu qui leur permet de vivre dans la dignité. Les prêtres ont à cœur d'accueillir les divorcés-remariés pour leur donner les moyens de vivre leur vie baptismale. Mais cet accueil respectueux des personnes et des situations doit tenir compte de la parole même du Christ^[8]. Une seconde union est en contradiction avec la nature du sacrement de mariage, où est signifié l'amour indéfectible du Christ pour son Église. Il

convient d'éviter que des célébrations entretiennent des confusions dommageables pour les couples considérés, pour leur entourage et pour l'ensemble des chrétiens.

7. Le phénomène de l'immigration est parfois vécu douloureusement par vos compatriotes. À cela, s'ajoutent les difficultés liées à l'existence des deux communautés linguistiques qui ont à vivre ensemble au sein du royaume. À une époque où les particularismes et les exclusions de toute sorte se font sentir, j'invite les chrétiens et les hommes de bonne volonté à favoriser la paix, l'unité nationale et l'accueil de chaque personne, indépendamment de son origine et de sa culture.

8. Au terme de notre entretien, je souhaite que votre semaine de pèlerinage et vos rencontres avec mes collaborateurs vous confortent dans votre mission d'évêques, chargés de conduire et de sanctifier le peuple chrétien. Portez à tous vos diocésains, aux prêtres, aux diacres et aux laïcs les encouragements du successeur de Pierre. J'adresse un salut spécial aux religieux et aux religieuses. Vous me dites la présence inestimable qu'ils assurent dans de nombreux services d'Église et leur souci de coopérer à la pastorale de vos diocèses. Prions pour que chaque chrétien réalise pleinement sa mission de baptisé, selon le cœur de Dieu. À vous-mêmes, et à tous vos fidèles, je donne de grand cœur ma Bénédiction Apostolique.

[1] N. 10.

[2] *Mt* 5, 13.

[3] *Mt* 13, 3-9.

[4] Cf. *Pastores dabo vobis*, nos. 21-22.

[5] No. 30.

[6] Cf. *Jn* 13, 15.

[7] Cf. *CIC*, can. 129.

[8] Cf. *Mt* 19, 6.